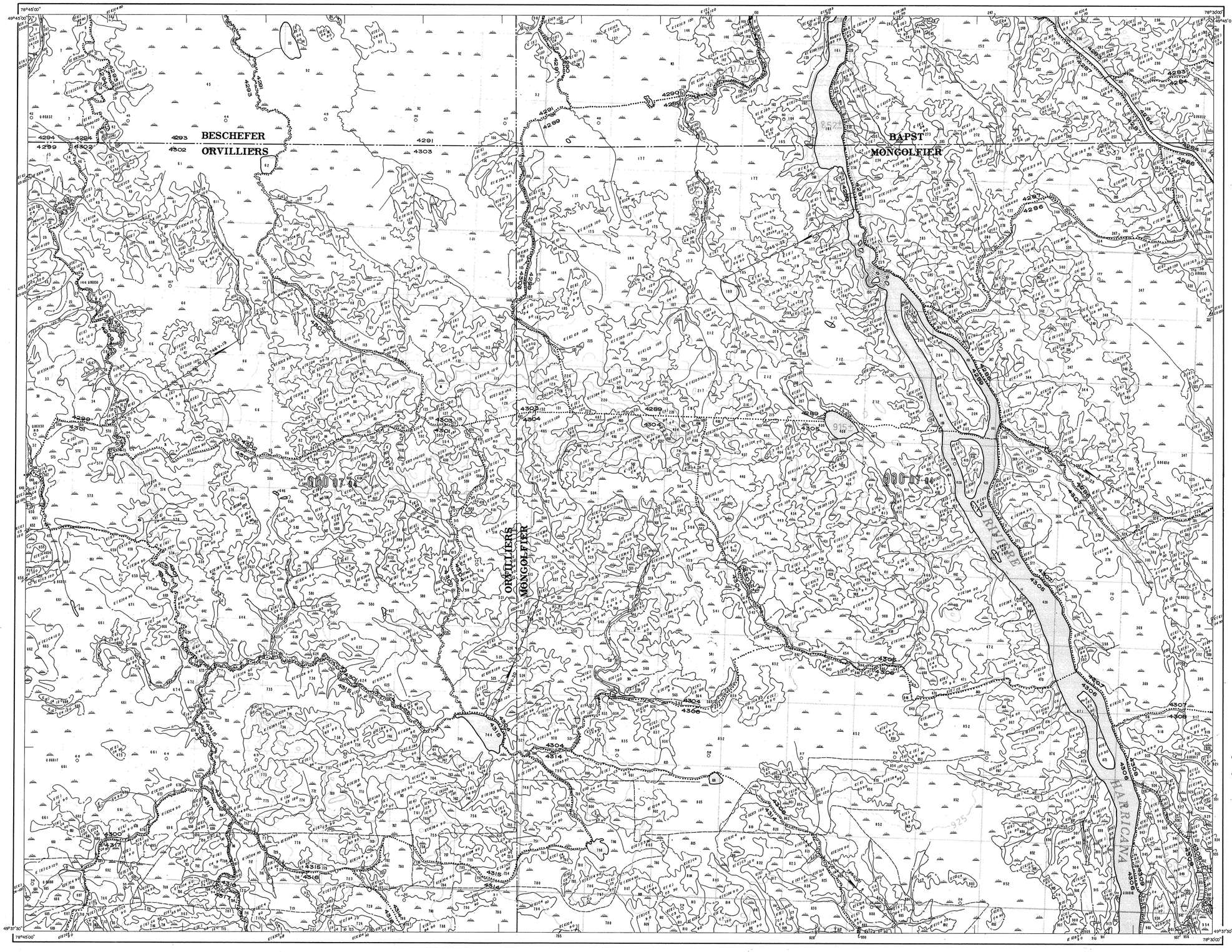

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— — pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — pin rouge	R (Pr)
— — pin gris	R (Pg)
— — thuya (cèdre)	R (Th)
— — mélèze	R (Me)
— — peuplier (plantation)	R (Peu)
Pessière	P
— — épinette noire et/ou pin rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse	P (E)
— — thuya (cèdre)	P (Th)
— — mélèze	P (Me)
— — sapin	P (S)
— — épinette noire et/ou pin rouge	P (Ep)
— — pin blanc	P (Pb)
— — pin gris	P (Pg)
— — épinette noire et/ou épinette blanche	P (Ep-S)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (pEp-S)
— — (plantation d'épinette de Banks)	P (pEp-B)
— — (plantation d'épinette noire)	P (pEp-E)
— — (plantation d'épinette rouge)	P (pEp-R)
Sapinière	S
— — le sapin et/ou thuya blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse	S (S)
— — thuya (cèdre)	S (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	S (Ep)
— — épinette noire et/ou pin rouge	S (Ep-Pr)
— — pin rouge	S (Pr)
— — pin gris	S (Pg)
— — peuplier	S (Peu)
— — (plantation de sapin baumier)	S (pS)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — — et/ou rouge) (lorsque plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (Pr-Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — — avec peuplier	Pb (Peu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb (p)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — — — avec peuplier	Pr (Peu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — — (plantation)	Pr (p)
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Ep)
— — — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — — avec peuplier	Pg (Peu)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — (plantation)	Pg (p)
— — — — Plantation de pin sylvestre	Ps
Cédrière	C
— — le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse	C (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ep)
— — mélèze	C (Me)
— — pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — pin rouge	C (Pr)
— — pin gris	C (Pg)
— — peuplier	C (Peu)
— — le sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (p)
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pru)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — mélèze	Pr (Me)
— — pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — pin rouge	Pr (Pr)
— — pin gris	Pr (Pg)
— — peuplier	Pr (Peu)
— — le sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation de thuya)	Pr (p)
Mélèzin	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)
— — thuya (cèdre)	Me (C)
— — épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — pin rouge	Me (Pr)
— — pin gris	Me (Pg)
— — peuplier	Me (Peu)
— — sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation mélèze européen)	Me (p)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me (p)
— — (plantation de mélèze laricin)	Me (p)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg-R)
— — — — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb-R)
— — — — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr-R)
— — — — — — avec résineux	F (R)	F (R-R)
— — — — — — avec sapin	F (S)	F (S-R)
— — — — — — avec épinette noire ou rouge	F (Ep)	F (Ep-R)
Bétulaie à bouleau blanc	Bb	Bb (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb-E	Bb-E (R)
— — — — avec pin gris	Bb-Pg	Bb-Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Bb-Pb	Bb-Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb-Pr	Bb-Pr (R)
— — — — avec résineux	Bb-R	Bb-R (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	Bj-R	Bj-R (R)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F-Pb	F-Pb (R)
— — — — — — avec pin rouge	F-Pr	F-Pr (R)
Peuplerale avec sapin	Pe-S	Pe-S (R)
— — avec pin gris	Pe-Pg	Pe-Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe-Pb	Pe-Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe-Pr	Pe-Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe-E	Pe-E (R)
— — avec résineux	Pe-R	Pe-R (R)
Érablière rouge résineuse	S-R	S-R (R)
Érablière résineuse	S-R	S-R (R)
Mélangés de feuillus tolérants sur station humide	M-Fh	M-Fh (M)
— — — — — — sur station humide	M-Fh	M-Fh (M)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
Feuillus d'essences intolérantes	Fi
— d'essences tolérantes	Ft
— sur station humide (plantation)	Fh
Bétulaie à bouleau blanc et/ou bouleau gris	Bb
— à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerale	Pe
Érablière rouge	S-r
Érablière	S
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	S-Bb
— à bouleaux jaunes	S-Bj
— à peupliers	S-Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	S-Fi
— à feuillus d'essences tolérantes	S-Ft
Plantation d'érable à sucre	S-Sp
— de bouleau jaune	Bj-S
— de peuplier	Peu-S
— de peuplier hybride	Peh-S
— de tilleul d'amérique	Ti-S

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Aulnaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle en bandes	cl
Coupe partielle plus épaisse légère	cp+
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Chablis	ch
Chablis total	ch
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 (ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30 "	21-40 "	80-30 "	30-80 "
50 "	41-60 "	90-30 "	30-90 "
70 "	61-80 "	80-50 "	50-80 "
90 "	81-100 "	90-50 "	50-90 "
120 "	101 et plus	90-70 "	70-90 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Peuplé dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 80 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (20m)	2 (17m)	3 (14m)	4 (11m)	5 (8m)	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les fiches qualifiantes seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 93 D 03 cp 50 m C — défoliation, classe de pente, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, densité, type de couvert, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 d E 01 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de hauteur, densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE ROCHETTE
SIGNATURE: Guy Rochette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1987 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 25 pieds

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4

Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 000 07 04
Concessionnaire ou autres:

Bassin hydrographique: 4020 5
Bassin primaire:
Bassin secondaire:

Unité de gestion privée:

Municipalité: 98400
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:

Parcelle: 4307 *
Région écologique: 12a
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-14 S.E.	32-E-15 S.O. S.E.	32-E-16 S.O.
32-E-11 N.E. S.E.	32-E-10 N.O. S.O.	32-E-9 N.E. S.E. S.O.
32-E-6 N.E.	32-E-7 N.O.	32-E-8 N.E. N.O.

32 E/10 N. E.

2